

Fiche Projet : le Jardin Pédagogique de Jeneffe (JPJ)

Un jardin agroécologique démonstratif en pleine Hesbaye

Introduction : origine du projet



Intradel dispose d'un site de compostage et traitement de déchets verts à Jeneffe, situé en Hesbaye, à la frontière de 3 communes : Grâce-Hollogne, Fexhe et Donceel sur une grande route de passage.

Ce site, précédemment constitué d'anciens hangars militaires, fait actuellement l'objet de grands travaux de réaménagement et assainissement.

Par ailleurs, le département prévention des déchets d'Intradel mène de longue date des actions de sensibilisation tout public dont le but est de réduire la production de déchets et d'induire de nouveaux comportements de consommation plus respectueux de l'environnement : animations dans les écoles, sur événements grand public, visites de sites, formations au compostage au domicile, formations de personne relais sur différentes thématiques prévention - déchet, accompagnement de structures pour une meilleure gestion de leurs déchets...

Mettant à profit la rénovation du site de traitement de déchets verts de Jeneffe, l'équipe d'Intradel a le projet d'y créer un jardin pédagogique illustrant des techniques de prévention des déchets et de valorisation des composts et broyats.

L'idée étant d'inviter les visiteurs à découvrir comment ils peuvent réduire leur quantité de déchets verts chez eux, dans leur jardin, par des aménagements simples et plus respectueux de l'environnement. La sensibilisation à la réduction de produits dangereux (ex : pesticides) est également une priorité et fera partie intégrante de ce projet.

Les données de base du projet

Le jardin se situera sur le site de Jeneffe (Chaussée Verte, 25/3 – 4460 Grâce-Hollogne), sur la partie bordant la route, dans un espace libre d'environ 5000 m² où il est prévu de constituer un jardin de 3000 m².

Le sol présent sous les anciens hangars sera remplacé par de la terre arable enrichie au compost de déchets verts, une matière produite et abondante sur le site.

Les aménagements prévoient notamment un bâtiment – conteneur d'une emprise au sol de 110 m² et une serre-tunnel de 200 m². Le site sera entièrement clôturé. Un accès pour gros véhicules (camions) est prévu.

D'autres espaces existent et sont prévus pour être des pelouses, le site sera également bordé d'arbres.

Un bassin d'orage de 600 m³ est prévu sur site.

Le site est fréquenté par une centaine de travailleurs, ce qui constitue déjà une belle clientèle potentielle et une certaine production de déchets organiques (cantine).

Ce site sera visitable par un public de plus de 10 ans, deux fois par semaine, et toute l'année. Il s'inscrira notamment dans un chemin pédagogique plus grand incluant les activités de traitement des

déchets menées à Jeneffe, dont le compostage à grande échelle.

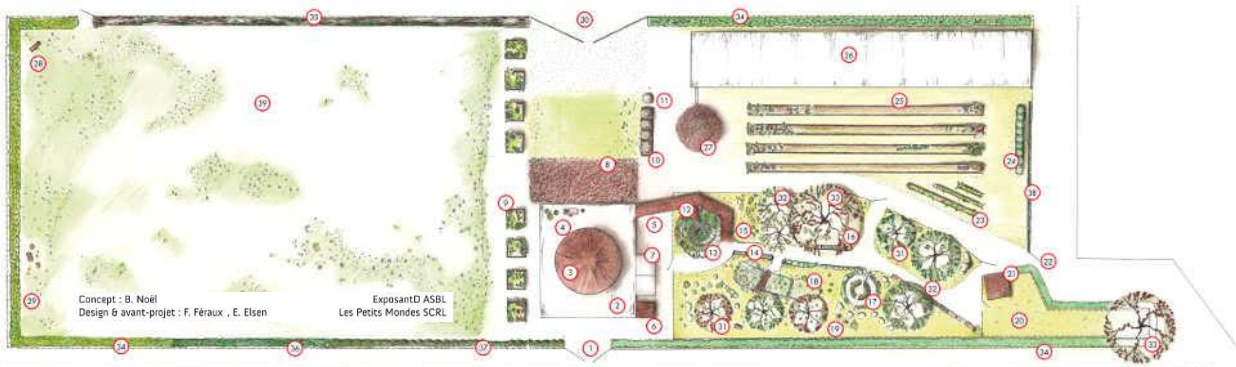
Les attendus

Le jardin sera axé principalement autour de deux thématiques complémentaires :

1° Le jardin écologique zéro déchet; oasis de biodiversité ;

2° Le compostage et la valorisation des déchets verts au jardin ; comment produire une alimentation saine en mettant à profit les composts de nos déchets verts ?

Le site sera aussi aménagé dans un esprit de réemploi – seconde vie de déchets issus des collectes



d'Intradel : graviers inertes, encombrants, bois, électroménagers...

Zone d'accueil

L'espace central est un espace ouvert et polyvalent, il sert aussi de démonstration de techniques de **gestion des herbes** dans les allées : structure alvéolaire, BRF, gravier. Cet espace peut accueillir sans problème des **ateliers en extérieur** : formation au compostage, fabrication de nichoirs ou d'hôtels à insectes, atelier bac de culture,...

Il comprend en permanence des **bacs de cultures** de démonstration et un **espace de démonstration du compostage** à plusieurs échelles.

La zone centrale comprend aussi le bâtiment, permettant d'accueillir les visiteurs, de disposer d'un espace bureau et d'abriter le matériel et les productions. Il dispose d'une toilette sèche utilisant du broyat.

Pourtour de terrain



©Made In Abeilles

L'ensemble du jardin est bordé de **haies** de plusieurs types : haie vive d'essences locales illustrant des fonctions relatives à la biodiversité, haies de contre-exemple mono spécifiques, haie – mur de branchages, abri pour la faune.

Un **rucher** est prévu en bordure de terrain, sur cet espace seront également aménagés des **hôtels à insectes** et il sera bordé d'une **bande fleurie** mellifère.

Zone Jardin-forêt

La zone **Jardin-forêt** illustre une gestion naturelle, d'aspect dense et un peu sauvage, productrice d'aliments, zéro-déchets, d'un jardin de ville. Des arbres essentiellement fruitiers produisent un ombrage qui limite voire empêchent la croissance des herbes (moins de déchets), les branches et feuilles mortes sont simplement laissées à terre et constituent un couvre-sol naturel agréable aux pieds. Les arbres constituent un microclimat favorable aux cultures, l'ombre étant en partie compensée par un gain thermique dû à un effet brise-vent.

Le jardin-forêt comprend également plusieurs éléments démonstratifs : une **spirale aromatique** géante, un **lagunage** ; un **mandala** de cultures potagères, un **poulailler races locales**, un **parcours pieds nus**.

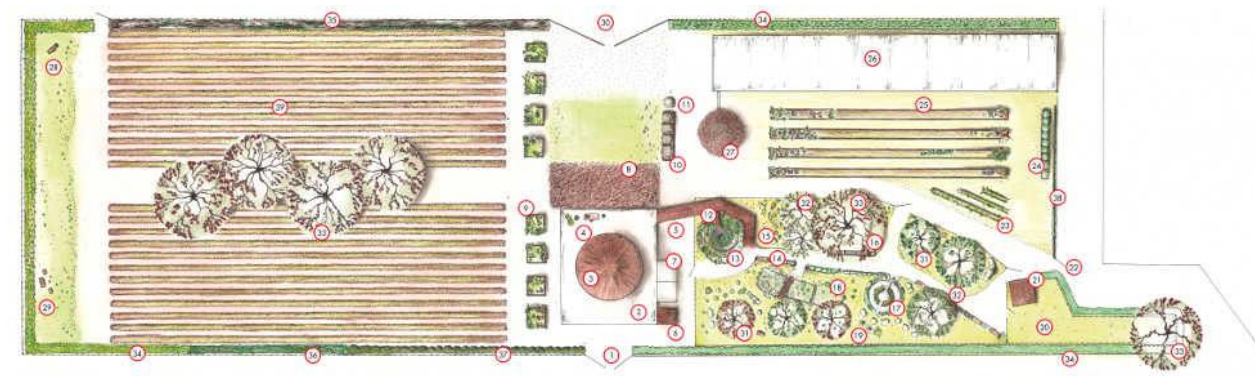


Zone Potagère

Cette zone comprend une **serre-tunnel** chauffée via un système de récupération de la chaleur dans un tas de compost, des bacs de culture sur compost, une **haie fruitière** doublée d'une **palissade en matériaux naturels**, des planches de **cultures de plantes utiles au jardin** : consoude, ortie, extraits végétaux.

Zone d'extension maraîchère

Enfin la zone d'extension maraîchère est prévue pour pouvoir éventuellement accueillir une production en **planches de cultures permanentes** sur 2 blocs de 500 m² chacun. Ces espaces sont séparés d'une voie de circulation pédestre bordée d'arbres illustrant **l'agroforesterie**. Le fait de disposer de deux jardins symétriques permet de gérer facilement une rotation incluant l'utilisation de BRF en alternance : cultures repiquées sous mulch de **BRF**, puis incorporation au sol du mulch et cultures semées.



Timing de réalisation

La mise en œuvre du site s'étalera en plusieurs étapes :

1° Actuellement en cours, une étude préalable sera finalisée en août 2017, elle définira un planning opérationnel de réalisation, un plan de gestion et identifiera les futurs partenaires du projet.

2° Ensuite, les principaux éléments du site : bâtiment, terrassements, grande prairie, serre, bacs de culture,... seront aménagés avant octobre, pour l'inauguration du site.

3° Les autres éléments du jardin seront mis en œuvre (arbres, clôtures, aménagement des bureaux,...) en 2018 afin de rendre le site pleinement opérationnel. Le site de démonstration se limitera alors essentiellement à un espace d'environ 1800 m² densément investi, une deuxième partie de 1200 m² pourra simplement être semée en prairie et fauchée (ou pâturée par un petit herbivore : chèvre ou mouton), permettant une gestion extensive.

4° Dès 2018 le site disposera d'un potentiel d'extension maraîchère qui sera investi et mis à disposition d'un partenaire à identifier. L'espace de prairie extensive pourra alors être reconverti en planches de cultures maraîchères permanentes de type « Fortier ».



Recherche de partenariat

Le projet trouve un sens accru dans la mise en lien, la coopération entre acteurs locaux, en conséquence le projet se veut ouvert autant que le site. Une entrée dédiée permettra l'accès des partenaires « jardin » en dehors des heures d'ouverture générales de l'ensemble du site de Jeneffe. Intradel, maître d'œuvre du projet, recherche dès à présent des partenaires intéressés de s'inscrire dans l'un ou l'autre des aspects du site : maraîchage écologiquement intensif, formation –

communication, biodiversité, auxiliaires, pollinisateurs, seconde vie des objets,....